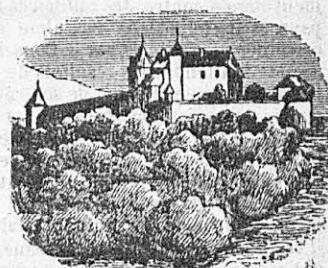




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 8^h 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15⁵⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10²⁵) 13²⁰ 17³⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Aux Chambres fédérales.

Le Conseil national, mercredi soir, a repris l'interpellation Baumberger. M. Musy déclare encore que l'emprunt américain permettra de relever la valeur du franc ; il a été conclu à des conditions plus favorables que celles obtenues par les autres pays et c'est le moins cher de nos emprunts en Amérique. M. Meyer estime que la mesure était précipitée et M. Hauser demande qu'on mette en discussion la compétence accordée au Conseil fédéral dans ce domaine. Après une réplique de M. Musy, l'interpellateur se déclare satisfait. Dans la suite M. Hauser a développé son interpellation au sujet des motifs qui ont obligé le Conseil fédéral à prendre une mesure disciplinaire contre M. Schreiber, ministre à Stockholm. M. Motta, tout en regrettant le dépôt de cette interpellation, donne des explications sur l'incorrection commise par M. Schreiber au sujet du loyer de son appartement et de ses bureaux. Le Conseil fédéral a été sévère dans son attitude.

Jedi matin, M. Schänkel (Zurich) interpelle sur la diminution des salaires des assistants de l'Ecole polytechnique au sujet de laquelle le Conseil de l'école n'est pas d'accord. Nous devons garder nos forces intellectuelles dans le pays et si nos chaires sont souvent occupées par des étrangers c'est parce que nous ne savons pas faire une situation à nos savants. M. Chuard, déclare que la mesure n'atteint que les plus anciens étudiants et que nous sommes dans une période d'économie nécessaire.

Après liquidation de quelques objets, le président, M. Evénoz, déclare la session terminée. Quatre grosses affaires sont encore en suspens et de nombreuses interpellations ont été déposées.

Le Conseil des Etats a liquidé quelques divergences et le président, M. Simon, après les communications de fin de session, a déclaré celle-ci terminée. Les deux Conseils se réuniront de nouveau le 2 juin.

Un nouvel incident au Tessin!

Les journaux italiens ont répandu une information disant que les soldats d'un régiment suisse actuellement cantonné vers la frontière italienne et notamment à Ponte-Tresa avaient poussé des cris hostiles à l'adresse de l'Italie et du gouvernement fasciste. Une feuille milanaise, le *Messaggero*, affirmait même que cette « manifestation » était partie d'un groupe de soldats du « bataillon suisse 30 » !

A la grande stupéfaction des autorités fédérales et du public, de nombreuses nouvelles concernant cet incident ont été suivies samedi d'une démarche du ministre d'Italie à Berne, au Palais. L'incident qui a occasionné cette démarche se serait produit près de Ponte-Tresa à l'endroit où la Tresa sortant du lac de Lugano fait sur un certain parcours la frontière italo-suisse. Une communication du Palais permet de donner un premier aperçu sur la situation.

Dans la presse italienne.

Les diverses nouvelles relatives à cet incident ont tout d'abord paru exclusivement dans la presse italienne qui mentionnait en même temps une attitude incorrecte de soldats socialistes à Lugano. Remarquons à cet égard que les journaux relatant l'incident de Ponte-Tresa s'exprimaient avec

une certaine réserve. Le *Corriere della Sera* disait expressément que mardi une partie du bataillon de montagne tessinois devait avoir lancé des cris impérieux à l'adresse des fascistes, du roi d'Italie et du pays, et que ces cris devaient provenir de soldats en service, conduits par leurs officiers. Le *Secolo*, organe fasciste, publie le même rapport et, de façon tout à fait correcte, le journal principal des fascistes, le *Popolo d'Italia*, écrit : « Le gouvernement suisse ne manquerait pas, au cas où l'incident se serait déroulé de la manière dont on l'a rapporté, de prendre des mesures rigoureuses contre pareilles manifestations. »

En somme les journaux italiens ont mentionné de façon positive une agitation qui se serait produite au sein des populations frontalières, ils ont fait allusion en outre à des mesures préventives des autorités italiennes, sans toutefois apporter des lumières complémentaires sur le prétendu incident. Il est vrai que le *Corriere della Sera* rapportait tout dernièrement que l'on disposait d'attestation excluant tout démenti.

Telle était la situation samedi lorsque la démarche du Ministre italien intervint de façon tout à fait inattendue.

L'enquête militaire.

Au sujet de l'incident survenu à la frontière tessinoise, une enquête a été introduite immédiatement par le juge d'instruction de la cinquième division Weissenbach (pour la Suisse italienne) qui n'était au courant que des informations parues dans les journaux italiens. Ces nouvelles ont rapporté que les menaces étaient parties de groupes de soldats ; cependant aucun des officiers du régiment 30 n'a remarqué quoi que ce fut d'insolite. L'enquête a donné comme résultat qu'un fait sans aucune espèce d'importance s'est réellement passé, mais que la presse italienne l'a reproduit sous une forme qui ne correspond pas à la réalité. Notre enquête a révélé que, un soir, après le service, un groupe de soldats est allé prendre un bain de pieds dans la Tresa. Quelques douaniers italiens étaient postés sur l'autre rive. Une conversation s'engagea, au cours de laquelle, du côté suisse, on lança quelques plaisanteries ; à cet égard on peut rappeler ici que, dans une occasion à peu près semblable, les soldats suisses ont repêché la balle de foot ball d'un groupe d'italiens qui jouaient sur la rive, et cela sous un éclat de rire général... On ne comprend pas dès lors comment il se fait que les douaniers italiens aient pu qualifier de provocation, dans leur rapport, ces plaisanteries insignifiantes.

Tel est le résultat de l'enquête provisoire dont les données sont parvenues samedi après-midi à Berne. Le juge d'information poursuivra ses recherches et il les entendra au soi-disant incident de Lugano au cours desquels des soldats socialistes du régiment tessinois auraient chanté la *Rote Fahne* (drapeau rouge), devant le local des fascistes. Il est très difficile d'établir l'exactitude de ces petits détails, attendu que la troupe a été démobilisée samedi. On peut cependant dire d'emblée que les rapports italiens sont fort exagérés.

Protestation de M. Mussolini.

Samedi matin, le *Popolo d'Italia*, organe officieux des fascistes, annonçait que le gouvernement italien avait chargé son représentant à Berne de protester auprès du Conseil fédéral contre les incidents survenus à la frontière tessinoise. Dans l'après-midi du même jour, le Ministre italien à Berne, M. Garbasso, se présentait chez M.

Motta, chef du Département Politique, pour formuler une plainte contre le fait que des militaires suisses, se trouvant dans le voisinage de la frontière, avaient proféré des cris hostiles à l'adresse de l'Italie et de son gouvernement. Nous apprenons à cet égard que cette protestation est dirigée « contre une offense faite à l'Italie, à son Roi et au fascisme ». Le rapport du ministre s'en tient à la version italienne, d'après laquelle l'offense aurait été commise par des soldats en formation régulière. La démarche de M. Garbasso a été parfaitement correcte, le Ministre a fait connaître au Conseil fédéral que le Gouvernement italien exprime le désir d'obtenir des satisfactions qu'il est en droit de recevoir de la part d'un pays voisin et ami.

M. Motta a pu donner immédiatement au Ministre l'assurance que la Suisse avait d'elle-même entrepris une enquête ; il a fait part à M. Garbasso des résultats de cette enquête, qui s'écartent passablement de la version italienne ; il se déclara en outre, au nom du Conseil fédéral, prêt à communiquer les actes de cette enquête au Gouvernement italien aussitôt qu'ils seraient dressés, de même qu'il s'attend, de son côté, à recevoir communication des actes de l'enquête italienne. Dans le cas où l'on pourrait établir que des soldats suisses se sont effectivement rendus coupables des faits dont on les accuse, ils seront l'objet de sévères mesures disciplinaires.

Au moment où l'enquête provisoire arrivait à Berne, un rapport du Président du Conseil d'Etat tessinois, M. Canevascini, parvenait au Département Politique concernant l'incident survenu entre M. Tognelli, syndic de Ponte-Tresa, et les groupes fascistes de Varese. Un fasciste aurait engagé le syndic de Ponte-Tresa à franchir la frontière avec lui pour aller à Varese et ils seraient entrés dans une auberge où quelques fascistes étaient rassemblés. On lui demanda tout d'abord s'il était suisse ; il l'affirma, puis ensuite s'il était fier de sa nationalité ; il l'affirma de nouveau. L'interrogatoire se poursuivait en lui demandant s'il regrettait les derniers incidents, ce qu'il affirma encore en ajoutant : pour autant que les choses se soient passées comme la presse italienne les a rapportées. Là-dessus, le syndic fut invité à rédiger une proclamation et à la faire afficher sur les murs de la commune de Ponte-Tresa, proclamation dans laquelle il exprimerait ses excuses, donnerait des garanties pour qu'à l'avenir des incidents soient évités, la terminerai par les mots « Evviva Italia » ! et y apposerait sa signature. Le syndic refusa d'obtempérer à cette exigence. Là-dessus, il fut renvoyé avec la menace qu'en cas de répétition de semblables incidents, sur le territoire de sa commune, deux ou trois cents fascistes armés passeraient la frontière, mettraient eux-mêmes de l'ordre à Ponte-Tresa et pourraient pousser jusqu'au Gothard pour délivrer le Tessin de la domination étrangère.

Le chef du Département Politique a saisi l'occasion d'orienter M. Garbasso sur cet incident et le pria de demander au Gouvernement italien d'étendre son enquête sur cette affaire. Le Ministre d'Italie y a donné son consentement. Cette assurance a terminé une visite empreinte de la plus grande courtoisie.

Immédiatement après cette audience, le Conseil fédéral s'est réuni en séance extraordinaire où il a pris connaissance de l'enquête provisoire, du rapport du Gouvernement tessinois et de la communication de

M. Motta sur la démarche du Gouvernement italien. Il a approuvé la conduite du Chef du Département Politique, puis a décidé de faire accélérer l'enquête et d'exiger de la part du Gouvernement tessinois des éclaircissements supplémentaires.

Quelques impressions.

Si l'on considère les choses d'un point de vue un peu plus élevé, la première impression qui s'impose, c'est que, en Italie, le jugement de ces faits a été influencé par une extraordinaire susceptibilité. Pour autant que, en Suisse, on peut se faire une idée objective de cette affaire, avant la conclusion de l'enquête, il y a lieu de relever que les socialistes résidant au Tessin ne voient pas assez clairement la nécessité de relations absolument correctes entre les populations frontalières. Et là où cette nécessité n'est pas prise en considération avec le sérieux indispensable, les moindres faits et gestes peuvent entraîner des incidents regrettables. Il y a d'autant plus motif d'adresser semblables reproches aux socialistes tessinois, que la présidence du Conseil d'Etat est actuellement entre les mains de M. Canevascini.

Quant à la représentation des faits données par l'Italie et plus spécialement par le gouvernement lui-même, il est à remarquer que, à l'étranger, et naturellement aussi en Suisse, on conçoit difficilement un équivalent possible entre facisme d'une part et Etat ou Roi de l'autre. Or, c'est sur cette notion d'équivalence que se base en grande partie la protestation transmise au Conseil fédéral. Il demeure cependant que le parti tessinois de Canevascini devait tenir un compte suffisant du fait que, en Italie, le facisme et l'Etat sont précisément unis de façon fort étroite.

Le fédéralisme pose parfois à nos autorités des questions fort épineuses quand il s'agit d'établir les compétences de la Confédération d'un côté et des cantons d'autre part.

En ce qui concerne le Tessin, il est à souhaiter expressément que les partis de l'ordre s'engagent à une collaboration plus étroite qui les dispense à dépendre dans une mesure appréciable des caprices socialistes.

Nous espérons que la sagesse des gouvernements italien et suisse saura apaiser une affaire qui aurait aisément pu ne pas prendre la fâcheuse tournure qui lui a été donnée. La Suisse, en tous cas, saura être irréprochable.

Commentaires des journaux.

Le Bund :

Le résultat de l'enquête montrera si le gouvernement italien fut ou non bien inspiré d'engager immédiatement une action diplomatique sur des faits entourés de circonstances qui sont encore des plus obscures. Si des inconsciences ont été commises, nous saurons bien prendre nous-mêmes les sanctions requises sans le concours d'autrui et sans nous préoccuper de savoir si l'autre partie userait de réciprocité en cas d'incartade à l'endroit de la Suisse.

D'autre part, nous devons protester contre le fait que nos compatriotes qui se rendent en Italie puissent être molestés comme le syndic de Ponte-Tresa.

Il serait temps aussi de décider nettement si nous pouvons tolérer plus longtemps la présence de commissaires fascistes qui s'arrogent un rôle inadmissible.

Le Journal de Genève :

Le peuple suisse apprendra avec regret les accusations lancées par le gouverne-

ment italien contre des militaires de notre pays. Il attendra dans le calme l'enquête ordonnée à ce propos par le Conseil fédéral comme il attendra les résultats de celle que le gouvernement italien, de son côté, devra ouvrir au sujet des menaces proférées à Varese, car la Suisse est unanime à souhaiter que tout motif d'agitation cesse à la frontière d'un pays ami. Si elle fut froissée de l'accueil réservé par certains groupements italiens au factum de certain *Jeune Tessinois* en mal d'irréductibilité, si elle put constater, ces jours derniers encore, l'importance que lui prêtait un journal italien, elle n'oublie pas que le gouvernement italien, par la voix de son chef, M. Mussolini, a marqué sa sympathie à notre pays. La confiance que deux peuples ont l'un pour l'autre ne doit pas être à la merci d'agitations maladroites et leur dignité, à tous deux, leur impose d'examiner avec soin, mais dans un esprit de justice et de paix, les griefs invoqués. Nous savons que telle est l'intention des gouvernements suisse et italien.

Dans les cantons.

Zurich. — Les 48 heures. — Les ouvriers de la fabrique de machines Rieter et C^o à Tess, près de Winterthour, se sont mis en grève en raison du refus de l'entreprise de rétablir la semaine de 48 h. (la durée du travail actuelle est de 52 h.) et de cesser les réductions de salaires.

Bâle. — Un cheminot décapité. — Un affreux accident s'est produit près de la gare de Bâle. Au moment où le train de marchandises sur lequel il était en service se remettait en marche pour entrer en gare après un court arrêt, M. Wehrli, conducteur, a fait une chute et a été décapité par une roue.

Tessin. — Deux médecins malchanceux. — Dimanche a eu lieu à Lugano une conférence de la Société cantonale des médecins. Deux médecins venant de Bellinzone en automobile ont renversé un vieillard de 74 ans, Giacomo Giannini, qui, grièvement blessé, a succombé.

A L'ÉTRANGER

Une réponse insolente.

De Tchitchérine à Poincaré.

Dans un télégramme de Moscou en date du 12 avril, répondant à la note de M. Poincaré au sujet du procès des professeurs de Kiev, M. Tchitchérine, commissaire des Soviets aux affaires étrangères, déclare rejeter avec indignation la tentative de la France d'intervenir en faveur d'espions. Il accuse la France d'avoir fait plusieurs tentatives d'ingérence dans les affaires russes et récapitule les pertes que, dit-il, la Russie a subies de ce fait. Il remarque que, depuis les temps les plus reculés, la Russie n'a jamais permis à qui que ce soit de s'immiscer dans ses affaires et que, certainement, elle ne va pas commencer maintenant.

Il termine en suggérant que la France devrait changer son attitude et en adopter une autre qui tendrait à favoriser la reprise des relations entre les deux pays.

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

La Noyée du Vieux-Moulin

PAR

14

AVRIL GEOFFROY

La demoiselle des Saules ne demandait qu'à découvrir les projets des autres, mais elle désirait, encore davantage, ne point être gênée dans ses manœuvres.

Ce fut ainsi qu'elle fit restaurer une chambre abandonnée de la ferme et qu'elle invita, pour venir passer aux Saules le mois de septembre, le mois de 1912 qui avait justement précédé ma propre villégiature à Rambercourt, une de ses amies du pensionnat, l'aînée des enfants d'un pauvre receveur de l'Enregistrement de Saint-Aubin, lequel était un fonctionnaire fort honorable, mais à la tête d'une ribambelle de sept filles, Mlle Judith de Kerguenic.

Si Claire Taupin avait choisi, entre ses diverses compagnes d'autrefois, celle-là qu'elle ne connaissait ni n'aimait plus que d'autres, c'est qu'elle avait voulu se donner aux yeux de M. Félicien Maisonneuve un lustre qui lui manquait, marcher sur le même pied que Mlle Béatrix de Mérens en ce qui concernait le bon ton et les relations aristocratiques.

L'institutrice n'aurait plus à faire des embarras avec son de (Dieu sait si la fille

FRANCE

Un acte de banditisme.

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, trois malfaiteurs ont pénétré dans la ferme des Aunelles, près de Saulty d'Arbret (Pas-de-Calais), arrondissement de Saint-Pol, ferme isolée au milieu des champs et habitée par la famille Lombard, composée du père, 50 ans, de la mère, 48 ans, d'un fils, Henri, 28 ans, et de deux filles, Rose-Blanche, 20 ans, et Madeleine, 18 ans. Le personnel domestique comprenait neuf personnes ; trois Français et six Polonais.

Les malfaiteurs, qui se sont introduits dans la maison en passant par un soupirail, ont gagné, au premier étage, la chambre des époux Lombard, dans laquelle se trouvait une armoire renfermant les sommes et les valeurs qu'ils gardaient par devers eux. Réveillé par le bruit, M. Lombard se leva et voulut se jeter sur les bandits ; l'un d'eux l'abattit d'un coup de revolver, qui le tua net. M^{me} Lombard, qui appelait au secours, essuya plusieurs coups de feu et tomba grièvement blessée. M. Henri Lombard et ses sœurs accoururent aussitôt, puis les cambrioleurs leur portèrent de nombreux coups de couteau et, s'étant ainsi débarrassés, prirent la fuite.

Les cris des victimes et les détonations des revolvers avaient attiré l'attention des domestiques qui couchaient dans des bâtiments voisins. Ils essayèrent de barrer la route aux bandits, mais, sous la menace des revolvers de ceux-ci, renoncèrent à entrer en lutte avec eux. Un Polonais, cependant, entreprit de les arrêter ; les malfaiteurs le saisirent, et pour se débarrasser de lui le jetèrent dans une mare ; après quoi ils s'éloignèrent à travers la campagne. Ils n'avaient pas eu le temps de mettre à exécution leur dessein ; interrompus dans leur opération de cambriolage, ils n'avaient réussi à s'emparer que d'un portefeuille contenant un millier de francs.

M. Henri Lombard, dont l'état est extrêmement grave, a été transporté dans une clinique d'Arras. L'état de M^{me} et de M^{les} Lombard semble n'être point inquiétant.

ALLEMAGNE

Un fils criminel.

La *Montagspost* apprend d'Essen l'arrestation dans cette ville du nommé Muller, 22 ans, fils de l'industriel Georges Muller, soupçonné d'avoir empoisonné son père et sa mère.

Muller aurait fait prendre du poison à son père d'abord, pour obtenir la fortune paternelle et la direction de l'usine, afin d'épouser ensuite certaine infirmière.

Sa mère s'étant montrée hostile à ses projets, il l'empoisonna à son tour trois semaines plus tard.

Au cours du premier interrogatoire, Muller a nié, mais, quelques instants après, il se jetait par la fenêtre du 2^{me} étage.

Il a été relevé le crâne fracturé et porte encore d'autres blessures.

GRÈCE

Les Grecs adoptent la république.

Les résultats du plébiscite connus jusqu'ici donnent une majorité de près de 80 % en faveur de la République.

de l'ancien capitaine se prévalait jamais de sa naissance !, elle en avait aussi un, elle, de de dans la personne d'une de ses amies qui non seulement ne se montrait point fière avec la reine des Saules, mais la considérait même comme sa supérieure. »

Je crois bien : la pauvre Mlle Judith, toute de Kerguenic qu'elle fût, ne mangeait point toujours à sa faim, chez son père, n'y prenait jamais une heure de plaisir, y renouvait trois fois moins souvent sa mince garde robe qu'elle ne l'eût souhaité.

Claire Taupin avait donc été accueillie comme un ange libérateur par les Kerguenic, quand elle était venue les soulager pour un grand mois, d'une de leurs sept filles, sept bouches à nourrir !

Et Mlle Judith, bourrée de pâtisseries et de fruits, proménée en voiture, habillée avec les frusques de Mlle Claire, lui eût baissé le bas de la robe, ciré les bottines et porté l'ombrelle par derrière, à condition qu'on voudrait bien la garder à perpétuité dans une aussi excellente maison.

Ah ! Mlle l'Institutrice était, paraît-il, une demoiselle de la noblesse ? Eh bien, elle, Claire Taupin, avec son argent, en avait une pour femme de chambre, des demoiselles de la noblesse ! Et quoiqu'on fût en septembre, c'est à dire en vacances pour les écoles, que Mlle Béatrix restait seule et libre de son temps pendant des journées entières, pas une seule fois Mlle Claire ne l'invita à venir partager les repas ou les promenades qu'elle offrait, avec grand tapage, à son amie de Saint-Aubin.

A Athènes, les républicains ont célébré la victoire. Dimanche soir, la ville était illuminée.

Haranguant la foule sur la place de la Constitution en lui communiquant les chiffres connus, M. Papanastasiou a dit que le résultat obtenu consiste non point la victoire personnelle d'un parti, mais la victoire du pays lui-même. Le peuple grec a reconquis sa liberté. Il est redevenu maître de ses destinées. Le président a célébré les bienfaits du régime républicain, qui assurera la liberté, la justice et l'égalité de tous les citoyens. Il a affirmé que le gouvernement restera fidèle au programme de réconciliation et de fraternisation nationale. Il a invité le peuple à oublier les dissensions et les haines politiques et à tendre une main fraternelle aux adversaires d'hier, afin que la nation, unie comme une grande famille, puisse se remettre au travail et marcher résolument dans la voie du progrès et de la prospérité.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 11 avril. — Le Conseil approuve le règlement de l'usine électro-métallurgique de Courtepin, propriété des Entreprises électriques fribourgeoises.

— Il ordonne une nouvelle mensuration cadastrale de la commune de Vuadens.

— Il confère la personnalité civile à la Fondation de l'Orphelinat du district de la Sarine, issue de la liquidation et du partage des biens de l'ancienne Caisse d'épargne du même district.

— Il autorise la commune de St-Sylvestre à vendre des immeubles, celle de Vuisternens en-Ogoz à en acheter, la paroisse de Broc à contracter un emprunt, la commune de Domsdidier, ainsi que les paroisses de Broc et d'Epèndes à lever des impôts, la commune d'Onnens à percevoir une contribution immobilière pour couvrir les frais de son installation d'hydrants.

La fièvre aphteuse. — Un nouveau cas a été constaté vendredi chez M. François Sallin, qui habite une ferme isolée à Villaz Saint-Pierre. L'étable contient cinq têtes de gros bétail et quatre porcs.

La fièvre aphteuse a été constatée jeudi à Servion (district d'Oron) dans une nouvelle étable contenant 21 bêtes bovines et 16 porcines. Provenance de la maladie : contact avec la première étable contaminée. Tout le bétail a été abattu.

GRUYÈRE

Société de développement. — Sur l'initiative de la Société pour le développement de la Gruyère, la Société d'Economie alpestre, la Section gruyérienne du Club alpin suisse, les Clubs des Montagnards et Alpina ont décidé de faire placer sur les chalets des Alpes gruyériennes, bâtis à proximité des chemins fréquentés par les touristes, des plaques portant le nom du chalet et son altitude.

Cette mesure sera bien accueillie par les amis de la montagne, dont l'orientation sera, au cours de leurs excursions, singulière-

Les saules avaient pris une apparence de château avec les allées et venues de ces deux demoiselles en toilettes blanches, en chapeaux à plumes, sous ombrelles rouges, avec l'incessant tapage du piano et les roulades de chant : Louise, la douce et bonne Louise, servait de domestique aux deux châtelaines, qu'elle peignait et boutonnait le matin et dont elle portait, l'après-midi, le goûter dans un panier.

Mlle Taupin faisait ainsi sentir à l'institutrice que s'il lui plaisait de l'accueillir à certaines heures où elle n'avait personne autre à portée, elle ne la considérait point cependant tout à fait comme de son monde et qu'elle n'eût osé la présenter comme compagne de récréation à une demoiselle de la Société de Saint-Aubin.

Pendant ce même mois de septembre, M. Félicien faisait son service militaire de vingt-huit jours, et ses domestiques étaient restés seules à La Loubière.

Mlle Claire estima alors qu'une visite au château, en l'absence du maître, une sorte de prise de possession anticipée, à laquelle son amie Judith de Kerguenic assisterait et qu'elle ne manquerait point de raconter en ville, serait une manœuvre tout à la fois hardie et habile ; le poisson finirait par vouloir goûter à l'amorce.

Tout en s'excusant de la liberté grande qu'elle en prenait, Mlle Claire franchit donc le seuil de La Loubière au bras de son amie de Kerguenic, et demanda à Louis et à Catherine, en réalité peu satisfaits, mais qui n'osèrent cependant refuser

reusement facilitée. Cette année déjà, cent chalets, notamment ceux du massif du Moléson, seront pourvus de ces écriteaux.

Le groupe de sociétés mentionné plus haut se permet d'adresser un pressant appel aux Communes et aux particuliers propriétaires de chalets afin que leur appui matériel lui soit acquis quand viendra l'heure de réaliser pratiquement cette idée. Le prix des plaques, qui bénéficiera des avantages d'une fabrication en série, est de fr. 2.50. La Société pour le développement de la Gruyère s'adressera à chaque propriétaire en particulier, en sollicitant de sa part sa modeste contribution aux dépenses minimales que cette innovation motivera.

Ainsi que nous venons de le dire, tous les chalets ne seraient pas pourvus de ces plaques. Toutefois les propriétaires de chalets non situés en bordure des chemins qui suivent les touristes mais qui désireraient, néanmoins, les doter d'un écriteau pourront s'adresser à la Société pour le développement de la Gruyère qui les fera confectionner pour le prix de fr. 2.50.

Quand l'étude de la question sera définitivement mise au point, les mêmes sociétés s'occuperont aussi de faire placer des poteaux indicateurs sur les chemins de montagne.

Pour les petits français.

Un petit convoi d'enfants venant des régions dévastées et de Paris et ayant urgent besoin, pour leur santé, de vivre dans de bonnes conditions, arrivera en Suisse dans les premiers jours de mai. Le Comité de l'Aide Suisse aux Enfants de France, chargé de les hospitaliser, prie les familles charitables, qui voudront bien recevoir un de ces enfants français, de s'annoncer dès que possible à son bureau : Rue Jean-Jacquet 77, Genève.

Les dons d'argent sont reçus avec reconnaissance au Compte de Chèques postaux : I. 2.163 et sont destinés à payer les séjours d'une partie des enfants dans la colonie permanente établie par le Comité de Mornex.

Vêtements et chaussures usagés mais en bon état sont également acceptés avec gratitude.

Football. — Pour ses matches de Pâques le F.C. Bulle s'est assuré la visite de l'excellente deuxième équipe du Vevey Sports et de Central III de Fribourg.

Les fervents du ballon rond, dont le nombre s'accroît chaque dimanche, ont donc la perspective d'assister à deux parties amicales très intéressantes : Vevey Sports-Bulle I et Central III (Fribourg) Bulle II.

Vevey Sports II est une des bonnes équipes de Série B suisse des bords du lac. Très sympathique et pratiquant un joli jeu, il sera sans doute le grand favori du jour et l'emportera certainement sur notre team bullois. Celui-ci, qui a obtenu de nombreux succès cette saison, fera tout son possible pour résister à son adversaire et se comporter honorablement ; malheureusement, il ne pourra se présenter au grand complet sur le terrain.

Central III de Fribourg a également eu une saison couronnée de succès et veut en remporter un nouveau, mais Bulle II n'est pas décidé à se laisser faire sans montrer un peu les dents.

Il y aura donc du beau football dimanche aux Agges aussi le Tout Bulle Sportif s'y donnera rendez vous.

Vaulruz. — La Société de Tir de Vaulruz se prépare à inaugurer un nouveau stand, près de la halte des Ponts. Il y aura, à cette occasion, un grand tir avec une riche liste de dons.

Nouvelle bannière. — La Chorale de La Tour de Trême procédera le dimanche 27 avril au baptême de son nouveau drapeau. La Musique de la localité prêter son concours, tandis que M. l'abbé Grémaud, professeur à Fribourg, prononcera le sermon de circonstance.

la permission de visiter l'habitation, le jardin, le parc.

Les deux jeunes filles alors furent curieusement et sans vergogne un peu par-tout, cueillirent deux énormes bouquets de fleurs, mangèrent des fruits, se balancèrent sous les arbres, montèrent dans la nacelle de la pièce d'eau, jetèrent des croûtes de pain aux canards et aux poules, le tout avec des gambades et des éclats de rire, absolument comme si elles eussent été chez elles, aux Saules ; puis elles repartirent en ayant soin de faire un détour pour passer sous les fenêtres de l'institutrice, à laquelle elles adressèrent quelques phrases mielleuses, tout en racontant l'origine des deux bouquets, dont Mlle Claire lui poussa, presque de force, le plus beau entre les mains, manière de l'atteindre avec une flèche empoisonnée en la quittant.

(A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Les lettres espagnoles. — Les autorités suisses ont réussi, avec le concours du consulat suisse de Barcelone, à faire arrêter par la police espagnole quelques-uns des escrocs qui lancent des lettres dans le monde entier. Toutefois la bande est tellement ramifiée que si l'on parvient à en rendre inoffensifs, pour un certain temps, quelques membres, on ne peut guère espérer de pouvoir mettre un terme à leurs exploits. Du reste cette manœuvre est si grossière qu'on peut s'étonner de ce qu'il y ait encore des gens qui s'y laissent prendre.

Observation des glaciers. — Le nombre des glaciers pour lesquels des mensurations exactes ont été faites en 1923 est de 117. Il semble que la poussée en avant qui s'est généralisée durant les 10 dernières années a cessé, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer; la tendance générale est marquée par un retrait.

Les observations se sont poursuivies dans tous les grands bassins fluviaux et dans 9 cantons; elles ont donné les résultats suivants: 29 glaciers sont en crue, 23 sont stationnaires et 65 en décrue. Le plus grand nombre de reculs se sont produits dans les cantons du Valais (20), Grisons (22) et Uri (10).

Notre commerce avec la France. — Pendant les deux premiers mois de 1924, la Suisse a exporté en France pour 96 millions 314,000 fr. français de produits, soit une augmentation de 19 254,000 sur 1923. Pendant ce même laps de temps, la France a exporté en Suisse pour 442,664,000 fr. français de ses produits, soit une augmentation de 212,733,000 fr. sur les deux mois correspondants de 1923.

Dans l'horlogerie. — Des échanges de vues ont eu lieu entre la Chambre suisse d'horlogerie d'une part et le Syndicat français de l'horlogerie d'autre part, pour fixer le point de savoir si le contingent suisse d'exportation des articles d'horlogerie devait être calculé en monnaie suisse ou bien en monnaie française.

Les deux organisations sont tombées d'accord sur l'adoption de la base en monnaie suisse. Cet arrangement a rencontré l'agrément et du gouvernement français et du Conseil fédéral.

La hausse du coût de la vie. — Selon les statistiques de l'Office fédéral du travail, le renchérissement global du coût de la vie pour l'alimentation, l'éclairage, le chauffage et l'habillement représenté pour le premier trimestre 1924: 68 à 71 % (contre 66 à 69 % pour le trimestre précédent).

Loi fédérale sur les traitements. — Le Conseil fédéral a décidé que la préparation du projet de la loi fédérale sur les traitements devait être accélérée de façon à permettre aux Chambres fédérales d'en discuter à la session de juin. Le Conseil fédéral a déjà discuté plusieurs points importants de cette question au cours de nombreuses séances. La discussion n'est pas encore terminée à cet égard; on pense néanmoins arriver à liquider cette matière considérable en quelques séances.

Les vieux dans le Jura. — Le Pays de Porrentruy a fait une enquête fort intéressante dans le Jura. Devient-on vieux chez nous, a-t-il demandé à ses lecteurs? Et les réponses sont venues, nombreuses, d'où il résulte que près de six cents octogénaires et nonagénaires, soit plus de cinq pour mille, vivent actuellement dans le Jura bernois. Ce sont les femmes qui, paraît-il, résistent le mieux aux outrages du temps. Le vétéran des vétérans jurassiens est M. Claude Arnoux, né le 1^{er} septembre 1828 à Montfaverger; quatre de ses « cadets », dont trois dames, ont 95 ans; trois autres, toutes du sexe féminin, ont 93 ans. Aux douze plus âgés, Le Pays a fait parvenir une bouteille de fine champagne extra-vieille.

L'assassin du Reposoir. — La Cour d'assises de Thonon a condamné à huit mois de prison pour vol le nommé Haldreich Tresch, l'assassin du chauffeur Dubouché, au Reposoir, près de Genève. Le meurtrier a encore soixante jours de prison à subir. A l'expiration de sa peine, il sera livré à la justice genevoise.

Berne. — L'assassin de Berne. — Zorn, l'auteur du crime de Berne, avait sur la conscience le cambriolage récent de l'ar-

murerie Vincent, à Bâle, où avaient été dérobés trois pistolets Mauser, avec des boîtes de cartouches.

C'est avec un de ces pistolets que Zorn a commis son crime et qu'il s'est suicidé au moment de sa capture.

Zorn avait aussi fait effraction, à Bâle, dans la banque Ranz, où il a volé des pièces d'or de 20 et 10 francs et des billets de banque danois, espagnols et hongrois, plus un double thaler de Berne.

[Argovie. — Les automobiles. — Le Conseil d'Etat a décidé d'autoriser à titre d'essai la circulation automobile les dimanches et jours fériés du 1^{er} mai au 30 septembre 1924.

Thurgovie. — L'abstinent trop zélé. — Un jeune abstinent fanatique s'était faulé dans la cave d'un café de Horn et y avait ouvert les robinets des tonneaux de vin, de cidre et de schnaps, pour faire une démonstration antialcoolique. Le tribunal de district vient de le condamner à deux mois de prison pour le rappeler à une plus saine compréhension des choses.

FAITS DIVERS

Pour gagner 5000 francs.

Il y a une quinzaine de jours, un ancien officier de marine, domicilié à Gillingham (Kent), se trouvant sans situation, insérait dans un journal une demande de travail. A quelques jours de là, une luxueuse automobile s'arrêtait devant sa demeure. Une dame jeune et élégamment vêtue en descendait et frappait à sa porte: « J'ai du travail pour vous, dit-elle. Il y a deux cents livres à gagner, mais il faut du courage. Êtes-vous un homme? »

Piqué au vif, l'officier allait énumérer ses services: « Inutile, dit la dame. Tout ça ne prouve rien. Vous sentez-vous capable de donner à quelqu'un qui n'est pas de mes amis une magistrature raclée? »

L'officier sourit, croyant que la visiteuse plaisantait. Mais la belle dame ne riait pas: « C'est très sérieux, dit-elle. J'ai une sœur mariée à un Italien qui la maltraite. Je veux donner au butor une leçon et un avertissement. Si vous acceptez de partir pour l'Italie et de corriger l'homme comme il le mérite, il y a deux cents livres pour vous. »

L'officier déclina l'offre, s'excusant sur son manque d'expérience. Mais l'histoire ayant couru la presse, la vindicative lady se trouve depuis quelques jours inondée d'offres de services. D'anciens aviateurs militaires, des boxeurs en rupture de ring se disputent l'honneur de jouer le Don Quichotte et d'aller casser la figure au beau frère sans douleur... pour deux cents livres, bien entendu.

L'inventeur du « croiseur terrestre »

On se rappelle l'arrestation faite il y a peu de temps, à Zurich, d'un prétendu inventeur qui avait obtenu d'une série de commanditaires d'importantes mises de fonds en leur annonçant la construction d'un véhicule baptisé le croiseur terrestre, qui, une fois mis en mouvement, devait continuer indéfiniment sa course, à la volonte du conducteur. Le soi-disant ingénieur fut traité en escroc. Il se révèle que sa place est, non en prison, mais dans une maison de santé. C'est un aliéné lucide, poursuivant une chimère, mais raisonnant avec une logique parfaite. Gebel a gaspillé 242,000 fr. dans ses études sur le « croiseur terrestre ».

Petite recette.

Pour éloigner les fourmis des appartements et des plates bandes.
On répand ça et là dans les endroits qu'elles fréquentent des feuilles de tabac, de cerfeuil ou d'absinthe. On peut encore y jeter un peu de fleur de soufre ou du marc de café bouilli.

Mot de la fin.

Monnaie rendue.
Un mauvais plaisant, voyant une bonne femme qui conduisait plusieurs ânes devant elle, crut très spirituel de lui dire d'un ton goguenard:
— Bonjour, la mère aux ânes...
— Bonjour, bonjour, mon fils, répliqua-t-elle sans se troubler au bonhomme qui riait jaune...

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

Beaucoup d'œufs?

CHANTECLAIR
L'aliment concentré est le meilleur moyen de les obtenir sans épuiser les poules.



Economie de lait?
Se digère admirablement! Améliore les flocons d'avoine.

EN VENTE:
Bulle: Coop. „La Prévoyance“ et ses dépôts: Tour-de-Tréme, Le Pâquier, Enney, Albeuve, Sorens, Echarlens.
Broc: Consommation et ses dépôts: Botterens, Crézaz, Charmey, Epagny, La Roche Villarvolard.
Bulle: Remy Pasc., Pittet-Chammartin.
Vaudens: Syndicat agr.
Echarlens: P. Gremond.
Enney: Coop. Concordia.
Epagny: Gachet.
La Roche: Scherly. 121

Pour Chevaux de boucherie

adressez-vous directement à la BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve, 7, Lausanne
H. Verrey.
Abatage et payement sûrs.
Camion-automobile.
Tél. boucherie 92.59. Appart. 92.60
On désire acheter un bœuf de travail
de 1 1/2 à 2 ans.
Faire offres au concierge de La Part-Dieu. 782

J'OFFRE

bicyclette grand luxe, tous les modèles et garanties, prix sans concurrence. — SAUDAN Jos. fils, rue Tissot, BULLE.

Vins rouges
Utiel — 80
Corbières foncé doux — 90
Montagne bonne qualité 1.—
Alicante doux très fin 1.10

Vins blancs
Panades bon doux — 80
La Cote 1922 — 85
Pendant 1922 Granges — 95
Tarragone 1.—
Pendant 1923 Ardone 1.20

Juan Moreno, Bulle.
à côté de l'Hôtel de l'Écu.

A LOUER
rue de Vevey
une chambre meublée.
S'adres à Publicitas, Bulle, sous P 1123 B. 813

SABLE et GRAVIER

dé la Sarino. Livraison en toutes quantités.
BUSSARD, transports,
Epagny.

Apiculteurs!

Dépôt cire gaufrée de **SISSSELN**, qualité extra.
OUTILLAGE complet.
TOFFEL & CASTELLA
— BULLE —

Ch. DEMIERRE
Médecin Dentiste de retour.

On cherche jeune fille
de toute confiance pour servir au café et aider un peu au ménage.
Adressez les offres à **J. MUL- LER**, Hôtel du Corf, Le Sépey sur Algie. 809

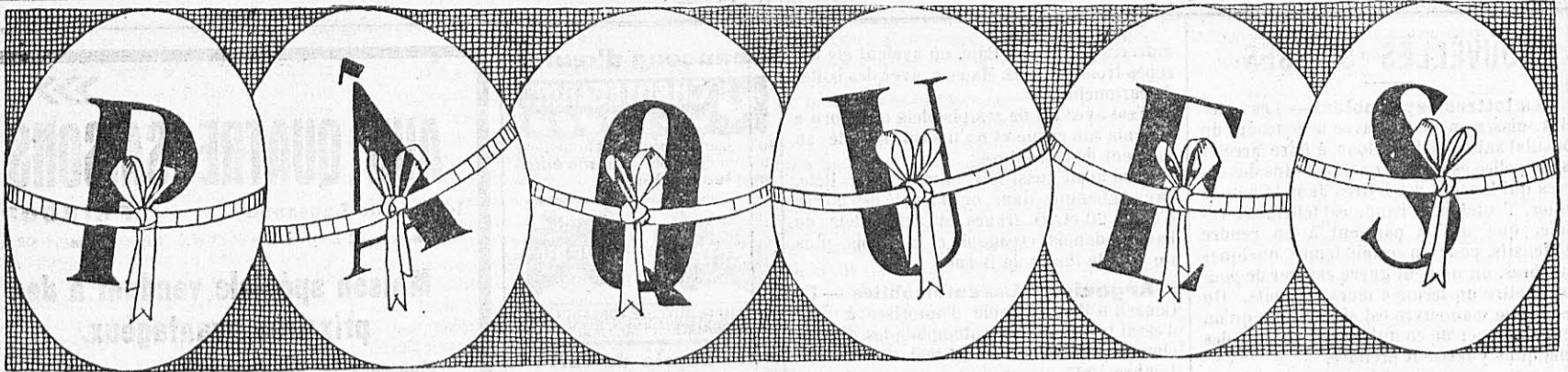
AUX QUATRE SAISONS
14, Rue de Lausanne **FRIBOURG**
Anc. maison M. Luytenbourg et Co et à Berne, Thonon et Soleure.
Maison spéciale vendant à des prix très avantageux.
Manteaux — Robes et costumes pour Dames.
Blouses. — Robes de chambre. — Vareuses.
Bas. — Gants. — Bonneterie fine.
CHOIX MODERNE — Articles de Ire qualité.

Avez-vous tout ce qu'il vous faut? Non! alors allez sans hésiter chez „WALTHER“

Pour Dames et Fillettes
Robes fillettes, jolies impressions nouvelles, de 2.95 à 15.— en tussor, de 12.— à 25.—; en beau lainage, de 7.50 à 29.—.
Robes dames, impressions mode, de 5.90 à 15.—, en lainage façons nouvelles, de 12.50 à 75.— en soie, marocain, etc., de 25.— à 125.—.
Casaquins jersey soie, depuis 5.75 à 32.—.
Jaquettes de laine depuis 7.90 à 45.—.
Robes tricotées de 15.— à 35.—.
Blouses & casaques lavables de 1.95 à 9.50, lainage de 7.90 à 24.—, soie de 6.90 à 35.—.
Jupes habillées, lavables, de 5.00 à 15.—, lainage, de 9.75 à 35.—.
Jupons de 3.50 à 25.—.
Tailleurs haute mode, de 35.— à 125.—.
Vareuses mode de 14.50 à 45.—.
Manteaux mi-saison, belle gabardine ou tissus mode, de 29.— à 125.—.
Manteaux de pluie, 15.— à 95.—.
Chapeaux formes pour dames, depuis 2.50 à 25.—, enfants de 1.95 à 15.—.
Chapeaux garnis, très chic, dames, de 4.50 à 45.—, enfants, de 3.50 à 25.—.
Chapeaux de sport pour dames depuis 2.95, enfants depuis 1.95
Bas d'enfants depuis 0.75 à 3.50
Bas dames de 0.50 à 22.—

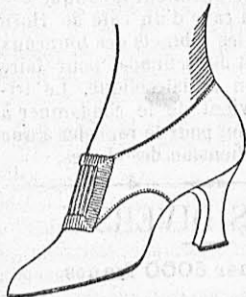
Pour Messieurs et garçons.
Complets façons les plus modernes, coupe parfaite, travail sur crin, drap qualité super., toutes grandeurs, 39.—, 49.—, 65.—, 75.— à 140.—.
Toujours plus de 300 complets à choix.
Manteaux mi-saison et imperméables, 29.—, 39.—, 45.—, 65.—, 85.—, 95.—.
Complets garçons de 3 à 15 ans, façons nouvelles, 1^{re} taille, en tissu lavable, dep. 7.50 à 15.— en drap de qualité, de 15.— à 45.—.
Pantalons garçons, lavables, depuis 3.50 à 9.50, en drap de 6.50 à 12.—.
Pantalons Messieurs de 6.90 à 29.—.
Vestons Mes., lavables, de 9.50 à 15.—, en drap 1^{er} de 19.50 à 35.—.
Chapeaux de paille, de 1.25 à 12.—.
OCCASION UNIQUE, en réclame, paille superbes, 3.60 et 8.95
Chapeaux feutre, noir et couleurs, de 2.95 à 24.—.
Casquettes de 1.95 à 7.50
Chapeaux tissus, de 2.95 à 9.50
Chemises fantaisie, nouvelles, de 4.90 à 17.50
Chemises blanches, devant pliqué fin, de 6.90 à 15.—.
Chemises Robespierre, pour garçons, de 3.50 à 7.50
Chemises pour garçons, blanches, de 1.50 à 5.50
Calçons et Camisoles d'été, depuis 1.95, 2.50, 3.50 à 12.50

CRAVATES
plus de 500 genres à choisir, choix sans concurrence, de **0.50 à 9.50**
Retrécir journalière des Nouveautés
Cols souples, depuis 0.45 à 1.20
Cols caoutchouc, 0.95
Cols empesés, toutes formes, de 0.20 à 1.20
Chaussettes fines, de 0.75 à 5.50
Chaussettes fortes, 0.45 à 2.50
Bas sport de 2.95 à 9.50
Ceintures de sport de 1.50 à 7.50, etc.
Cannes depuis 0.75 à 15.—.
Parapluies de 4.95 à 29.—.
Bretelles depuis 0.95 à 5.50
Boutons de manch. de 0.50 à 7.50
Pèlerines, gabardine, caoutchoutée pour enfants, dep. 12.— à 24.— pr messieurs, 25.— et 27.50
Actuellement tous les **TISSUS d'ÉTÉ** sont en magasin.
Gants tissus, fil ou Saède de 1.25 à 3.50
Gants de peau glacés, dep. 25.0 à 7.50, tannés et daim lav., de 5.50 à 12.—.
Pochettes soie, de 0.75 à 3.95
Toutes les Nouveautés d'été sont arrivées
Voir nos nouvelles vitrines Rue de la Clergère!
DISTRIBUTION DE BALLONS
GRANDS MAGASINS
H.-S. WALTHER & CIE S. VEVEY
Les plus spacieux de la région.



CHARCUTERIE F. EBERHARDT
Rue de Vevey
- BULLE -
Marchandises de 1^{er} choix.
Maison de confiance.

Au Magasin
E. MARMILLOD-GEX
- BULLE -
Place de l'Union - Pl. du Cheval-Blanc
Vient d'arriver
Grand choix en
CHAUSSURES



vernies et chevreau, dernières nouveautés, pour
Dames, Messieurs et enfants
aux plus bas prix.
Assortiment complet en **souliers forts**
des meilleures marques suisses.

Fournitures. Réparations.
Timbres-escompte. **VOIR LES VITRINES.**

Pour PAQUES
Pâtés froids
Marchandises de choix.
Charcuterie HEIMO, fils
- BULLE -



Tobie BEC
- BULLE -

Grand choix de
Chapeaux feutre pour hommes
à partir de **Fr. 4.50**
Les dernières nouveautés du Printemps.

Soul dépositaire du véritable chapeau
„BORSALINO“.

Chemises, Cols, Cravates, Bretelles
Casquettes. -- Parapluies.
etc.

FIANCÉS ! MÉNAGÈRES !
AU MAGASIN
L. Gapany-Morand, Bulle

Vins -- Liqueurs

On vient de recevoir un magnifique choix de
Services à dîner, déjeuner, thé, café noir,
à vin et liqueurs.

Services de toilette décorés, depuis 11.50 à 40 fr.
Garnitures de cuisine, 16 pièces, dep. 26 à 34 fr.
Coutellerie fine et ordinaire,

Services alpaca argentés.
Cafetières. -- Sueries. -- Corbeilles à pain.
Plateaux nickelés à prix très avantageux.

Brosserie. -- Articles de cave.
-- TÉLÉPHONE N° 65 --

Faites vos achats à la
Chapellerie Moderne
F. FELDER, BULLE

Chapeaux velours.
Feutres pour hommes et enfants.

Grand choix en Casquettes.
Bérets d'enfants.
Chemises - Cols - Cravates - Bretelles.

En **Parapluies**, vous y trouverez
toujours la nouveauté.
Escompte 5 % -- Escompte 5 %

AU MAGASIN
J. GOETSCHMANN & Cie
Grand'Rue **BULLE** Grand'Rue
On trouvera toujours un très grand choix en
Robes blanches, voiles et couronnes
pour communiantes.

Spécialité de
lingerie fine et ordinaire.
Robes et costumes de laine
en tous genres.

Blouses en jersey et tricot soie.
-- LAINES ET COTONS --

Escompte 5 % -- Prix modérés.

À la Civette, Bulle
Magnifique choix dans tous les
Articles pour fumeurs

Assortiment complet de pipes ROPP, etc.
Seule maison spéciale de la place.

X. & S. KOLLY-PASQUIER
Place du Marché - **BULLE** - Rue de Promenade

Beaux Tissus mode
pour costumes, robes et blouses.

Communion! Confirmation!
Grand choix dans tous les genres.

Draperies soignées
pour vêtements de Messieurs et jeunes gens.
Tissus avantageux
pour hommes et enfants.

Articles blancs, Broderies,
Toiles cirées, Corsets.
PRIX BAS. -- Timbres d'escompte.

Un APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE
CADEAU des plus agréables!
Vous en trouverez un joli choix au
PHOTO-HALL S. GLASSON, BULLE
-- Location d'appareils --
Tous articles pour fumeurs.

CHAUSSURES
dernières Nouveautés en souliers bas et montants,
en chevreau, vernis et boxcalf, noir et couleur, pour
Messieurs, Dames et enfants en grand choix au
MAGASIN
Veuve SOTTAS-THALMANN
Place du Cheval Blanc **BULLE**
aux prix les plus avantageux. 5 % d'Escompte.

A L'INNOVATION
Passage de l'Union **BULLE**
Grand choix de **CHAPEAUX de DAMES**
Enfants et Messieurs.
Fleurs -- Rubans.
LINGERIE pour Dames et Messieurs.
CORSETS pour Dames, Jeunes filles.
BAS toutes teintes -- Gants -- Cols
-- Cravates -- Chaussettes --

CHAUSSURES MODERNES S. A., BULLE

Place du Tilleul.

Téléphone 63.

Beau choix de chaussures en tous genres. Richelieu, brides, fantaisie, Molières
pour Dames, Messieurs, Fillettes.

VOIR NOS VITRINES

--

Escompte 5 % en timbres d'escompte.



Nécrologie. — Jeudi dernier est décédé, à Lausanne, dans sa 85^{me} année, M. François Decroux, originaire de Bulle. Le défunt, ancien négociant, avait fait partie du Conseil communal durant plusieurs années. Il quitta notre ville en 1893, pour habiter le canton de Vaud jusqu'à la fin de ses jours.

Qu'il repose en paix !
Nous présentons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Un cours d'industrie laitière aura lieu à Bulle les 28, 29 et 30 avril prochain. En voici le programme :

Le 28 avril. — 1 h. 30 à 3 h. — Conférence sur le pis de la vache et la sécrétion du lait : M. Progin, inspecteur.

3 h. à 4 h. 30. — Conférence sur les maladies du pis et du lait : M. Chardonnens.

Le 29 avril. — 8 h. à 11 h. — Fabrication et essais du lait : MM. Progin, Chardonnens et Rouiller, inspecteurs.

1 h. 30 à 3 h. — Conférence sur la présure, Préparation, qualités et défauts : M. Progin.

3 h. à 4 h. 30. — Conférence sur les avantages de la fabrication en montagne. Erreurs à corriger. Moyens améliorateurs : M. Chardonnens.

8 h. du soir. — Conférence sur des questions d'industrie laitière et d'économie alpestre, avec projections : M. Chardonnens.

Le 30 avril. — 8 h. à 11 h. — Fabrication et essais du lait : MM. Progin, Chardonnens et Rouiller.

1 h. 30 à 3 h. 30. — Exposé et discussion sur les résultats du lactofermentateur ; démonstrations pratiques. Défauts du fromage résultant des défauts constatés : MM. Progin, Chardonnens et Rouiller.

Petite chronique. — Après le retour offensif de bonhomme Hiver, le soleil du printemps nous sourit de nouveau depuis hier matin, répandant sur la nature et les humains les heureux effets de ses chauds rayons. Dans les prés, qui ont repris leur teinte d'émeraude, l'herbe savoureuse va pousser à vue d'œil, si la bise froide et mordante d'avril ne vient pas trop la faire souffrir. La bonne terre nourricière, qui durant plusieurs mois s'est reposée sous un épais manteau d'hermine, ne demande pas mieux qu'à produire de nouveau. Et les paysans, dont la grange est bientôt vide, attendent le plus tôt possible le produit de son premier effort.

Il y aura de nombreux et superbes sujets à la prochaine exposition d'aviiculture et de cuniculture de Bulle. Les magnifiques spécimens, appartenant aux exposants bullois, qui ont été expertisés dimanche matin, nous ont un peu donné un avant-goût de la manifestation de nos aviculteurs. Nous pouvons prévoir de beaux prix.

Les personnes intentionnées d'exposer et qui n'ont pas retourné le bulletin d'inscription sont avisées que le dernier délai est fixé au 21 avril.

Paysans, faites bonne garde.
Nous lisons dans la Liberté :

Le fléau de la fièvre aphteuse semble confiné dans les endroits où il a fait son apparition il y a quelques semaines, soit dans quelques localités du centre de la Glâne. Les prompts et énergiques mesures ordonnées par le Conseil d'Etat ont procuré cet heureux résultat. Cependant, tout danger de propagation de la terrible maladie n'est pas écarté ; il suffirait d'une imprudence ou d'une simple négligence pour tout remettre en cause. Excellentes en elles-mêmes, les mesures décidées par les

autorités doivent, pour produire leur effet, être scrupuleusement observées par les intéressés et par le public en général.

Il y a deux points de vue à considérer dans la lutte contre la fièvre aphteuse. Il y a d'abord le rôle de l'autorité qui intervient par des ordonnances destinées à combattre directement le fléau là où il sévit déjà, ou à en préserver les contrées qui en sont indemnes ; il y a ensuite l'attitude des intéressés et du public en général à l'égard des mesures imposées. Quelle que soit la valeur de ces dernières, elles resteront inefficaces, ou à peu près, si elles se heurtent à la négligence ou à la mauvaise volonté des particuliers. L'autorité ne pouvant établir un gendarme à côté de chaque ferme pour faire respecter ses prescriptions, il faut bien que les intéressés aient assez d'intelligence et de conscience pour s'y soumettre de bon gré et même pour les compléter par les moyens que leur propre initiative leur suggérera.

Ces lignes nous remettent en mémoire un épisode d'un voyage accompli il y a une vingtaine d'années avec un groupe de montagnards fribourgeois, dans lequel se trouvait un haut magistrat gruyérien très populaire, maintenant décédé. C'était au cours d'une chaude journée de fin juillet ; nous avions quitté depuis quelques instants le sol fribourgeois. Pressés par le besoin de nous restaurer, nous nous disposions à entrer dans un chalet cosu des montagnes du Simmental que le hasard mettait sur notre chemin. Mais voici qu'un fort armailli bernois nous signale de la voix et du geste de ne pas entrer, parce que, à notre langage, il soupçonne que nous sommes Fribourgeois et venant d'un canton où il y avait des cas de fièvre aphteuse. Puis, se ravisant, il s'offre à nous servir tout ce qu'il avait à notre disposition, mais sur une table qu'il installa sur le gazon, à quelques pas du chalet. Ce que nous acceptâmes de bon gré.

Loin de se formaliser du procédé du montagnard bernois, le magistrat qui nous accompagnait le félicita de son intelligente attitude, puis, se tournant vers nous, il ajouta : « Voilà un geste que nos paysans fribourgeois devraient imiter à l'occasion. » Paysans, faites bonne garde !

Protégez la Nature.

L'hiver, cette année, a été particulièrement long et rigoureux ; pendant de longs mois, les champs et les prés sont restés dénudés et solitaires. Mais tout à coup, Monsieur Printemps s'annonce. Quelques rayons de soleil ont suffi en effet pour faire renaître la vie et donner aux plantes et aux arbres engourdis leur parure de feuilles et de fleurs. Quelle fête magnifique : Le printemps après l'hiver.

C'est alors qu'on aime à se promener dans la campagne et à jouir du renouveau que la Nature, toujours prodigue, vous offre en abondance. Ce droit de jouir du printemps appartient à tout le monde certainement ; mais il est du devoir de chacun aussi de s'élever contre ceux qui méprisent la Nature et de combattre ceux qui lui nuisent. Dans ces premiers beaux jours ne voyons-nous pas déjà sur les routes et les chemins de fleurs qui jonchent le sol, et à l'orée des bois des branches tordues ou cassées ; et ces champs et ces prairies foulées par des gens sans commisération. Nous n'osons guère penser non plus au pâturage et à la vallée alpestre qui bientôt seront dépouillés par des mains ingrates de leur belle parure laquelle appartient pourtant à tout le monde.

Aux environs des villes et des villages, la faune et la flore s'appauvrissent visiblement ; et on réagit trop peu contre ces abus de destruction malicieuse ou irréflective.

Il est temps que tous les hommes de bon

sens travaillent à préserver de tout dommage et de toute profanation le bel ornement dont la Nature revêt notre pays.

C'est pourquoi cette année aussi la Ligue pour la protection de la Nature vous prie de l'aider dans sa noble tâche de protection. Soyez fiers et joyeux de participer à cette conservation des beautés naturelles de la patrie.

L'amour de la Nature et de la Patrie est une affaire d'honneur pour tout véritable Suisse.

†

Monsieur Gustave DECROUX, architecte, à Lausanne et toute sa parenté, à Bulle, Fribourg et Genève, ont le grand chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher père et parent,

Monsieur François DECROUX

survenu après quelques jours de maladie, dans sa 85^{me} année.

L'incinération a eu lieu sans suite.

Lausanne, Closet, le 12 avril 1924.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Chambre meublée

indépendante, située au soleil à louer.

S'adresser sous No 1000 A. à Publicitas, Bulle.

Jeune homme

20 ans, ayant déjà servi dans commerce de la ville

cherche place

comme garçon de peine ou manoeuvre dans un atelier. Entrée à convenir.

S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 1137 B.

A vendre

2 beaux porcs

de 6 mois, chez Léopold Goetschmann, Rue du Molson, Bulle.

Dr. Th. MUSY

oculiste recevra à Bulle

Hôtel de l'Union

Jeudi 17 avril dès 9 heures 30

Maladie des yeux. — Lanettes.



Abonnez-vous à „La Gruyère“.

Confiserie-Tea Room Eug. GLASSON

BULLE

Grand choix d'articles de Pâques :

Oeufs et lièvres, chocolat et nougat, biscuits cartonage et soie. Coffrets et boîtes fantaisie. Desserts assortis.

Nougat Montélimar.

Spécialité de fondants fabriqués par la maison.

— Pour Pâques : Pâtes froides. —

STÉ COOPÉRATIVE, BROG et Environs.

Grand et beau choix de

Chaussures d'été

des meilleures marques suisses, offrant le maximum de garanties.

Bas pour dames

dans toutes les qualités, teintes et genres les plus modernes depuis **0.95**

Chapeaux de paille

pour Messieurs, jeunes gens et enfants.

En plus des prix excessivement réduits des chapeaux :

10 % de Rabais net

sans inscription.

Maison avec magasin à louer à Châtel-St-Denis.

Pour cause inattendue, M. Charles Cardinaux, négociant, à Yverdon, offre à louer sa maison d'habitation avec magasin (Bazar exploité par M. Bosson) située au centre de la ville de Châtel-St-Denis.

Situation exception. avantageuse, au centre des affaires. Prise de possession immédiate. On vendrait éventuellement. Traiter de gré à gré avec le soussigné.

Châtel St-Denis, le 10 avril 1924.

Aug. Chaperon. Téléphone 42.

MODES

Les chapeaux **NEUFS** sortant de **NOS** ateliers seront toujours réparés **GRATUITEMENT** avec soin et parfaite promptitude.

Voulez-vous porter un chapeau bien travaillé et monté avec goût, d'une bonne exécution et d'un ensemble parfait, qui est nécessaire pour compléter la véritable **ELEGANCE** du chapeau, adressez-vous pour cela à une maison qui est capable de monter elle-même les modèles et qui puisse garantir l'exécution des désirs les plus raffinés. Pour être en mesure de donner cette garantie, il faut avoir une connaissance très approfondie ainsi qu'une longue pratique dans le métier. Nous n'avons jamais hésité, même devant les plus grands frais, à satisfaire les exigences de notre honorable clientèle. En nous rendant visite à l'occasion de notre exposition qui aura lieu au **1er ETAGE, dès aujourd'hui**, qu'on peut nommer **Salon de MODES** vous serez convaincus de la réalité **AVEC RAISON** un véritable et de notre modicité de prix.

Chapeaux pour Dames, formes nouvelles, depuis Fr. **2.75**
Chapeaux garnis pour Dames et Enfants, depuis Fr. **4.75**
Grand choix en Fleurs et garnitures, depuis **50 ct.**
RUBANS FANTAISIE DERNIERES NOUVEAUTES

AU LOUVRE, Bulle

UN MANTEAU

MI-SAISON est aujourd'hui indispensable pour chaque Dame tenant être habillée convenablement.

Nos prix exceptionnels s'adaptent à chaque bourse et notre grand choix satisfera tous les goûts.

Manteaux mi-saison

Manteau covercoat, on gabardine, Fr.	27.90
Manteau covercoat belle qualité, teintes mode, Fr.	39.—
Manteau en gabardine pure laine, garni piqués ton sur ton, Fr.	29.50
Manteau en gabardine belle qualité, mode, façon enveloppante, fermeture jolie boucle, Fr. 45.— et	39.—
Manteau en gabardine ou crêpe marocain, qualité superbe, richement garni. Fr. 79.—, 67.50,	55.—
Manteau mi-saison ou façon paletot, 3/4 long. Modèle très riche, teintes mode. Haute couture. Tissue marocain, broché et uni ou popeline. Fr. 115.—, 98.—,	89.—

AU LOUVRE

BULLE

COMMERCE DE CHIFFONS

Gros Fr. **MOURLEVAT** Détail

Place de la Foire — BULLE — Maison fondée en 1880

Achat aux meilleurs prix du jour de : métaux, chiffons, os, crins de porcs, de cheval et vache, peaux de lapins, etc.

Graines potagères & fleurs

de parfaite sélection, d'excellente germination.

Tobie Bec, Bulle

La récolte dépend de la qualité des semences.

Engrais spécial pour fleurs.

Oignons à planter.

A la suite de circonstances exceptionnelles, M. Bec ne tiendra pas son banc de graines en face du Tilleul, le jeudi.

Pour les Communiantes : ROBES, VOILES, COURONNES, etc. Lingerie fine et ordinaire. BAS et GANTS

Nouveautés pour Dames : Blouses en jersey et tricot soie, Jaquettes, Costumes de laine.

— Robes —

AU MAGASIN

J. GOETSCHMANN & C^{IE}

Grand' rue BULLE Grand' rue

— Timbres d'Escompte 5 % —

J. & A. GLASSON

BULLE

Etaux parallèles
Prix avantageux.
Ronces artificielles.
Grillages

— Nouveaux prix du jour. —

Vente juridique

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, jeudi 17 avril 1924, dès 10 heures du matin, devant le Château de BULLE :

1 voiturette-automobile

à 2 places, à l'état de neuf.
Bulle le 7 avril 1924.

ON DEMANDE

une ou deux vaches pr. le bas ; on les prendrait du 20 ou 25 avril ou du mois de mai à la St-Denis, Prix à convenir. S'adresser à **Louis PUGIN**, Sur-Villaz, Echarlens.

Jeune fille libérée des écoles, est demandée comme

filles de cuisine

à l'Hôtel de Ville, Bulle.

On demande

pour un petit train de campagne, un jeune garçon libéré des écoles, si possible sachant traire. S'adr. à **Jules OBERSON**, à Estévenens-dessus.



A LOUER aux environs de Bulle et à proximité d'usines

joli appartement

de 2 chambres et cuisine, fraîchement remis à neuf. Cave, galetas et jardin. Convientrait pour un petit ménage d'ouvriers. Disponible de suite. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1114 B. 810

ON DEMANDE

un homme célibataire comme

berger

de montagne. Faire offres avec références à **Ulysse Montandon**, Cottendart s/ Colombier (Neuchâtel).

AVIS aux Communes.

La commune de BROC possède une cinquantaine de casques de sapeurs-pompiers qu'elle n'utilise plus et qu'elle céderait à un prix très avantageux. Ces casques sont en très bon état. Pour les voir et traiter, s'adresser au BUREAU COMMUNAL. Broc, le 10 avril 1924. 817 Le Secrétaire communal.

ON DEMANDE

un garde-génisses pour la saison d'été ; à la même adresse à vendre

2 juments de 4 ans. S'adresser à **Louis BLUM**, Gérignoz les Granges.

ON DEMANDE

un domestique pour le chalet. S'adresser à **Emile BLUM**, Les Moulins.

A vendre

une nichée de beaux porcelets de 8 à 9 semaines chez **Joseph PITTET**, Vaucens, Bulle.

A VENDRE quelques chars de

fumier.

S'adresser à la Forge DUNAND, Bulle.

ON DEMANDE

pour de suite une servante de campagne dans un ménage sans enfants. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1051 B. 756

A VENDRE à Avenens,

une maison

d'habitation, avec grange et écurie, jardin. S'adresser à **Sulpice FROSSARD**, Romanens. 772

DOMESTIQUE

On demande pour BULLE une personne sachant faire la cuisine et connaissant les travaux d'un ménage soigné. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1090 B. 778

SOUSSION

La commune de Cerniat met en soumission le travail de couverture en bardeaux de la scierie des „Riaux“. Les conditions déposent au BUREAU COMMUNAL. Les soumissions avec prix par m² seront remises à M. le Syndic pour mardi soir 22 avril. 778 Cerniat, le 10 avril 1924. Par ordre : Le Secrétaire.

H. DOUSSE

dentiste

a repris ses consultations.

On cherche en ville

une chambre

de préférence non meublée. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1059 B. 761

A VENDRE

2 chars de bon foin. S'adresser à la Parqueterie, à La Tour.

Vente de bois

de moule.

La commune de LESSOC offre à vendre de gré à gré 28 stères sapin 1^{er} choix, situés au village. 750 Lessoc, le 7 avril 1924. Par ordre : Le Secrétaire.

A vendre

7 à 8 porcs

de 7 semaines, chez **Jacob WYSSMULLER**, à la Léchère, Bulle. 816

Béton armé.

Le Syndicat de la route „La Tzintre-Motélon“ met en soumission la construction en béton armé d'un pont sur la Jogne à La Tzintre. Prendre connaissance des conditions auprès de M. HEPTI, Ingénieur à Fribourg. Les plans déposent chez M. OVERNEY, député à CHARMEY, où les soumissions seront reçues jusqu'au 30 avril, à 6 heures du soir. 823

GRILLAGES

RONCES

FIL CABLÉ sans piques

TUYAUX

RACCORDS

ROBINETTERIE

TOLES

POINTES

PELLES

PIOCHES

MASSES

MARTEAUX de maçons

TUELLES

TAMIS

— Prix réduits —

Emile MORARD

fers

BULLE

A LOUER

de suite un

appartement

de trois chambres et cuisine. S'adr. à **Publicitas Bulle**, sous P. 892 B.

Avec 1/5 de café de malt Kathreiner et 1/5 de café colonial, on obtient le meilleur café, pauvre en caféine. Pour les enfants toutefois, on ne devrait prendre que du café de malt Kathreiner-Kneipp.

MODES

M^{lle} Félise FAVRE, BROC

EXPOSITION

des DERNIÈRES NOUVEAUTÉS de la saison — aux PLUS BAS PRIX —

Magasin de „La Prévoyance“

Grand' rue, 26 BULLE Grand' rue, 26

Grand choix de

CHAUSSURES d'été.

BAISSE de prix sur un grand nombre d'articles.

Confiserie REMY, Bulle

— Pour Pâques —

EUFS en chocolat et nougat. LAPINS en chocolat et cartonnage. Pâtes d'amandes. — Gâteaux variés. Pâtes froides.

CHAUSSURES

pour FÊTES de PAQUES

au

MAGASIN POPULAIRE

Avenue de la Gare BULLE Avenue de la Gare

Grand choix de chaussures fines et ordinaires de toute première qualité, à des prix très avantageux.

— Escompte 5 % —

Se recommande R. PFULG.

CHAUSSURES

Le soussigné avise le public de BULLE et environs, qu'il a ouvert un MAGASIN de CHAUSSURES et un ATELIER de RÉPARATIONS à la

Rue de la Promenade, BULLE, maison Waser.

Chaussures en tous genres et aux plus bas prix du jour.

Souliers de travail pour hommes	fr. 17.50
de dimanche, box	19.75
pour dames, box	18.00
pour garçons, box 36-39	18.00
pour fillettes, cuir ciré, 30-35	11.50
pour enfants	7.00

— Réparations promptes et soignées —

Se recommande : F. WÆBER.

A LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE

EICHENBERGER-OBERSOHN

Grand' rue et Passage de l'Union BULLE

Grand choix d'Articles de Pâques.

Lapins et Oeufs en chocolat - Macarons - Biscuits

Salon de Modes

M^{me} Jeanne Glasson, Bulle

Rue de Gruyères (en face du Champ de Foire)

Dès LUNDI 14 AVRIL

EXPOSITION

DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

aux plus bas prix.

OCCASION

A vendre une machine à reproduire „ROTARY CYCLOSTYLE“ en parfait état. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1132 B.

Belle chambre

meublée à louer chez **M. Paul MAYER**, cordonnier, Place de la Foire.

Voyageur

pour canton de Fribourg est cherché par maison de vins de 1^{er} ordre du canton de Vaud. Bonne clientèle. Références exigées. S'adresser sous N° 1131 à Case Postale 19887, Bulle.

Abonnez-vous à „La Gruyère“